FAQ – TrésorPAY (Côte d'Ivoire)

(TrésorPAY est la plateforme de paiement centralisée du Trésor Public ivoirien, et TrésorMoney le portefeuille électronique associé)

1. Qu'est-ce que TrésorPAY et TrésorMoney?

TrésorPAY est la plateforme numérique mise en place par le Trésor Public de Côte d'Ivoire pour collecter les paiements de recettes et services publics de l'État, de façon dématérialisée et sécurisée. Elle sert de « boutique virtuelle » de l'administration ivoirienne, où citoyens, PME/TPE et institutions peuvent régler en ligne divers frais (inscriptions à des examens, contraventions, actes administratifs, soins hospitaliers, taxes, etc.). TrésorMoney, quant à lui, est le portefeuille électronique (mobile money) adossé à cette plateforme. Lancé en 2020-2021 avec le soutien de la Banque mondiale, ce portefeuille est le premier e-wallet institutionnel public du pays, géré par la Banque des Dépôts du Trésor. Concrètement, TrésorMoney permet d'effectuer sur mobile les opérations habituelles de mobile money – dépôts, transferts, paiements et retraits – tout en étant intégré aux services de l'État (paiement de bourses, prestations sociales, frais administratifs, etc.). L'objectif global de TrésorPAY/TrésorMoney est de moderniser les transactions financières, de réduire l'usage du cash (source de tracasseries et de fraude) et de favoriser l'inclusion financière en Côte d'Ivoire. À ce jour, plus d'**2 million** de comptes TrésorPAY/TrésorMoney ont été ouverts, et la quasi-totalité des paiements de certains services publics (par ex. 95 % des frais d'examens en 2023 et 100% des bourses universitaires en 2024) transitent déjà par cette plateforme – gage de sa fiabilité et de son adoption croissante.

2. À qui s'adresse TrésorPAY?

TrésorPAY s'adresse a toutes personnes ou entités amenée à payer une prestation de service publique et a toute entreprise du service publique amenées a émettre des avis ou nature de recettes et encaisser des fonds Les petites et moyennes entreprises (PME) et entrepreneurs locaux peuvent l'utiliser pour régler des obligations envers l'État. Les TPE (commerçants de proximité, artisans) y trouvent un moyen simple de payer leurs obligations sans manipulation de cash, même en zone non bancarisée. Les administrations et collectivités l'utilisent pour percevoir taxes, redevances et paiements divers. Les particuliers, étudiants et usagers peuvent quant à eux payer des factures publiques (frais de concours, timbres, amendes, etc.) en ligne ou via mobile. Enfin, TrésorPAY intéresse aussi les partenaires internationaux ou entreprises étrangères en affaires avec des acteurs ivoiriens : ils disposent à travers cette plateforme d'un canal de paiement traçable et sécurisé pour régler des fournisseurs locaux ou des services publics ivoiriens, sans nécessairement posséder un compte bancaire local (par exemple en payant par carte bancaire). En somme, que vous soyez un commerçant de quartier, une start-up en e-commerce, un prestataire de service,

une ONG étrangère ou un citoyen, TrésorPAY/TrésorMoney offre une solution adaptée pour vos transactions financières en Côte d'Ivoire.

3. Quels types de paiements peut être encaissé avec trésorpay

- Trésorpay permet aux entreprises publique, établissements publiques nationaux (EPN), d'encaisser toutes sortes de recettes. Elle permet aux usagés de payer les prestations à partir d'un moyen :
- Portefeuille electronique TrésorMoney: Bien sûr, les utilisateurs déjà inscrits sur TrésorMoney peuvent payer de compte TrésorMoney sur la plateforme tresorpay, de manière instantanée. Un client qui a un solde dans son portefeuille TrésorMoney peut payer a l'institution le montant dû, sans frais supplementaire.
- Ainsi donc toutes les transactions sont centralisées sur le compte dédier de l'institution qui peut ensuite l'utiliser comme il se doit

4. comment un client peut-il payer une prestation de service publique via Trésorpay

Pour des paiements **en face à face (encaissement de proximité)**, TrésorPAY propose des solutions simples et accessibles à tous les clients, même sans smartphone. Par exemple :

- Via l'application Tresormoney : vous pouvez a partir de l'application trésor money vous rentre dans l'onglet paiement, sélectionner « nature de recette » si vous êtes dans un établissement pour lequel les prestations sont connues d'avances exemple : le guichet unique du foncier, l'INHP, le ministère des affaires étrangères. Après avoir choisi « nature de recette », vous sélectionnez le nom de l'établissement souhaité, la prestation voulue et ensuite vous validé l'opération en renseignant votre mot de passe client.
- Si le montant de la prestation peut varier en fonction de certains critères ou si celles-ci est directement liés au client, exemple un paiement pour les droits d'examens, vous choisissez « avis de recette » en lieu et place de « nature de recette » en suite vous renseigné un numéro identifiant (matricule, référence etc), le montant a payer ainsi que toute l'information liée a ce identifiant s'afficheront. Après vérifications vous pourrez valider le paiement en renseignant votre mot de passe client.
- *Via USSD (760#): Pour les clients qui n'ont pas de smartphone ou pas d'application, ils peuvent payer en composant le code USSD dédié. Le Trésor

Public a mis en place le *760# (accessible sur tous les réseaux mobiles ivoiriens) qui donne accès aux services TrésorMoney/TrésorPay sans Internet. A partir de la syntaxe *760# vous accedez au menu client, selectionnez l'option « 2 » paiement, choisissez avis ou nature de recette et suivez les meme procedures que décrites plus haut

• Terminaux de paiement électronique (TPE) : À ce stade, TrésorPAY privilégie les solutions sur mobile (USSD, appli) plutôt que des terminaux physiques classiques. Il n'est pas encore généralisé de terminaux cartes

5. les usagers ont-ils besoin d'un smartphone ou d'Internet pour payer via TrésorPAY ?

Non. L'un des grands atouts de TrésorPAY/TrésorMoney est d'être accessible même sans smartphone ni connexion Internet, grâce à l'interface USSD. En effet, tout client peut composer le code *760# sur n'importe quel téléphone mobile (peu importe l'opérateur) pour accéder au menu TrésorMoney. Ce menu USSD permet d'ouvrir un compte, de consulter le solde et surtout d'effectuer des paiements ou transferts. Ainsi, un client équipé d'un simple téléphone basique (2G) peut tout à fait vous régler via TrésorPAY : il lui suffit de suivre les instructions textuelles après avoir composé *760#. Il pourra choisir l'option de paiement souhaitée (ex : payer un concour, payer un service public, etc.), puis entrer les informations requises (montant, référence bénéficiaire, son code PIN) pour valider.

TrésorPAY-Trésormoney offre également une application smartphone (Android/iOS) au nom de Trésormoney avec une interface plus conviviale – que beaucoup de clients adopters utiliseront s'ils en ont la possibilité. Mais ce n'est pas une obligation : l'accessibilité universelle est garantie, avec ou sans Internet. C'est un point crucial pour toucher les zones rurales ou les populations non équipées en smartphones : TrésorMoney compte déjà plus de 6 000 points de distribution à travers le pays pour servir ces usagers, y compris en zones enclavées. Cette couverture, couplée au canal USSD, assure que personne n'est exclu de la plateforme pour des raisons technologiques.

6. TrésorPAY offre-t-il des solutions par ?

Non la plateforme Trésorpay n'offre pas de paiement par QR codes c'est plutôt l'application Trésormoney qui permet aux utilisateurs de scanner QR codes d'autres utilisateurs en vue de leur faire un transfert

7. Puis-je intégrer TrésorPAY à mon site e-commerce ou application en ligne ?

Trésorpay ne s'intègre pas sur les sites e-commerce car il est complétement dédié aux services publics. Cependant BMI-WFS a développé une solution nommée BMI HUB PAYMENT qui est une solution complète qui peut être intégrée sur tous les sites de e-commerce à travers le monde.

Cependant, Trésorpay peut être intégrée a des sites déjà utilisées au niveau de certaines administrations publique

Le Trésor Public fournit des **outils d'intégration** pour les développeurs. Typiquement, il existe une **API REST sécurisée** et des kits de développement qui permettent à votre backend d'envoyer des demandes de paiement à TrésorPAY (contenant le montant, la référence, etc.), et de rediriger le client vers la page de paiement TrésorPAY. Le client choisit alors son moyen de paiement (TrésorMoney) et une fois le paiement effectué, le site reçoit une confirmation instantanée du succès ou de l'échec. Ce principe d'API est similaire à celui d'autres passerelles de paiement.

À ce jour, l'intégration technique de TrésorPAY à un site est **tout à fait réalisable**. Le Trésor Public encourage même les administrations en ligne à le faire pour facilter leurs paiement offrir de meilleurs services aux clients. On notera que la **documentation technique** est mise à disposition (sur demande) et que l'intégration est conçue pour être *simple et flexible* – quelques appels API suffisent, et l'équipe support peut assister vos développeurs si besoin.

8. Existe-t-il un plugin TrésorPAY "clé en main" pour WooCommerce, Shopify, etc. ?

Pas encore officiellement. À l'heure actuelle (2025), le Trésor Public n'a pas publié de plugin "officiel" sur les stores WooCommerce, Shopify ou autres. L'intégration se fait donc via l'API ou via des solutions proposées par des prestataires locaux.

En attendant, la démarche recommandée est de **contacter le support technique de TrésorPAY** qui pourra vous fournir le guide d'intégration API et éventuellement vous mettre en relation avec un intégrateur ayant un plugin adapté à votre CMS.

9. Comment obtenir la documentation technique et des clés API TrésorPAY ?

Pour obtenir la documentation développeur et les accès API, il convient de **contacter directement le support TrésorPAY/TrésorMoney**. Vous pouvez :

- Appeler le service client technique au numéro fourni (par ex. le 9969, option 2 puis 3, depuis la Côte d'Ivoire) et expliquer que vous souhaitez intégrer TrésorPAY à votre système on vous orientera vers l'équipe technique.
- Envoyer un e-mail à l'adresse officielle (ex: <u>infos@tresormoney.ci</u>) en détaillant votre besoin. L'équipe en charge des intégrations techniques (au sein du Trésor ou de son partenaire technique BMI-WFS) vous répondra avec les démarches à suivre.
- Consulter le site web du Trésor ou de TrésorMoney : il existe une section FAQ/développeurs, bien que sommaire, et des actualités. Parfois des guides PDF ou fiches techniques y sont téléchargeables. Vérifiez également les communiqués du Trésor Public relatifs à TrésorPAY : lors de la conférence de presse de lancement en 2022, le Trésor avait mentionné qu'il répondrait aux questions des internautes sur le fonctionnement de la plateforme depuis, ils fournissent volontiers des informations aux partenaires intéressés.

Une fois en contact, on vous fera probablement signer une convention d'utilisation de l'API. Ensuite, on vous remettra une **documentation complète** (endpoints, exemples de requêtes, etc.) et on activera un **identifiant d'intégration** pour votre entreprise (comprenant une clé API secrète). Avec cela, vos développeurs pourront commencer à coder. Il est aussi possible qu'on vous donne accès à un **espace test** ou à un environnement de pré-production pour valider l'intégration avant de passer en réel – n'hésitez pas à le demander.

10. Est-il difficile d'intégrer TrésorPAY à un système existant?

Non, l'intégration est relativement simple pour tout développeur habitué aux APIs de paiement. La conception de TrésorPAY a mis l'accent sur la facilité d'intégration pour encourager son adoption par les entreprises publiques. En pratique : intégrer TrésorPAY n'est pas plus compliqué que d'ajouter un PayPal ou un Stripe, par exemple.

Plusieurs éléments rendent l'opération fluide :

- La **documentation** fournie est claire, avec des exemples de code dans différents langages (Java, PHP, JavaScript, etc.). Elle décrit les points de terminaison (endpoints) et les données attendues (montant, devise toujours XOF –, référence, callback URL, etc.).
- L'API supporte les **appels HTTPS/JSON standards**, donc pas besoin de protocole exotique ni de matériel spécial.

• En front-end, vous pouvez soit rediriger vers une page de paiement TrésorPAY déjà prête (où le client sélectionne son moyen de paiement), soit intégrer un formulaire de paiement directement dans votre interface (via un SDK Javascript éventuellement). Cela laisse de la flexibilité selon vos besoins (solution « lightbox » intégrée ou redirection externe).

D'après des partenaires qui l'ont déjà fait, un développeur peut réaliser une **première intégration basique en quelques jours** seulement. Il faut bien sûr tester tous les cas (paiement réussi, échec, annulation) et gérer la bonne réception des notifications de TrésorPAY dans votre système, mais cela reste classique. En cas de difficulté, l'**équipe support technique** de TrésorMoney est disponible pour vous assister, ce qui est précieux. Ils peuvent par exemple vous aider à debugger une signature de requête ou à configurer correctement les notifications. En bref, **intégrer TrésorPAY est à la portée de toute équipe technique** sérieuse : ce n'est pas un "gros chantier" de développement, plutôt un branchement API bien documenté. Beaucoup d'entreprises l'ont fait avec succès, signe que la solution est *developer-friendly*.

12. Y a-t-il un environnement de test ou un support développeur fourni ?

Oui. Le Trésor Public, via ses partenaires techniques, met à disposition un **support aux développeurs** et très probablement un **environnement de test (sandbox)**. Même si ces informations ne sont pas publiques sur un portail web, elles existent sur demande. Voici ce que l'on peut obtenir :

- Environnement de Test (Sandbox): Une plateforme TrésorPAY de démonstration, isolée des vraies transactions, où l'on peut émettre de fausses opérations. Cela permet de tester l'intégration sans risque financier. Par exemple, on peut simuler un paiement de 1000 FCFA via Orange Money qui revient automatiquement "succès" pour voir comment votre site réagit. Ce sandbox utilise généralement des comptes de test fournis par le Trésor (un faux numéro TrésorMoney de test, etc.).
- Jeux de données de test : Le Trésor peut vous donner des numéros de téléphone fictifs, des cartes bancaires de test, etc., pour que vous puissiez reproduire tous les scénarios.
- Support technique dédié: Vous pouvez joindre un ingénieur support côté
 Trésor/BMI pour toute question de développement. Il existe un service
 d'assistance joignable par mail/téléphone qui est en mesure d'escalader aux
 techniciens. Ce support peut vous aider à déboguer en direct si, par exemple, vos
 appels API reçoivent une erreur que vous ne comprenez pas.

• **Documentation et mises à jour** : Le support vous tiendra informé des mises à jour de l'API (nouvelles fonctionnalités, changements de format) afin que votre intégration reste à jour.

En somme, le Trésor ne vous laisse pas "seul dans votre coin" pour développer : il y a un accompagnement. Bien sûr, cette assistance est d'autant plus accessible que votre projet est d'envergure ou stratégique (ex: une grande plateforme voulant intégrer TrésorPAY aura sûrement un suivi rapproché). Mais même en tant que PME, vous pouvez bénéficier de l'aide nécessaire. N'hésitez pas, lors de la demande d'accès API, à solliciter explicitement un environnement de test et la documentation — on vous les fournira. Le mot d'ordre du Trésor est la fiabilité : ils préfèrent que vous testiez à fond en sandbox avant de passer en production, pour s'assurer que tout se passe bien dans le monde réel.

13. Quels sont les frais pour les transactions via TrésorPAY (retraits, paiements, etc.) ?

Détaillons les principaux frais connus sur la plateforme :

- Retrait d'espèces depuis un compte TrésorMoney: 0% du montant retiré. Ce frais s'applique quand vous récupérez du cash auprès d'un agent/distributeur TrésorMoney).
- Paiement de services publics via TrésorPAY: en général, pas de frais supplémentaires pour l'usager. Si vous payez une facture ou un droit à l'État de 10 000 FCFA, vous serez débité de 10 000 FCFA tout rond et vous recevrez le reçu correspondant. Le Trésor absorbe ou négocie les frais avec les opérateurs. Par exemple, lors de la promotion de la plateforme, il était annoncé zéro frais pour le paiement des frais de concours via TrésorPay (dans le cadre de mesures COVID). Même hors offres promotionnelles, l'idée est de ne pas décourager le payeur avec des frais. Donc en règle générale, pas de frais payeur sur les transactions vers l'État.
- Transfert de fonds TrésorMoney vers un autre compte TrésorMoney : c'est gratuit (ce point est aligné sur les pratiques mobile money souvent gratuit ou symbolique pour encourager l'usage). Les transferts sont à zéro frais pour un transfert P2P TrésorMoney,
- Paiement par carte bancaire : Il n'est pas possible de payer à partir d'un autre moyen que le portefeuille électronique Trésormoney

- Ouverture de compte TrésorMoney : Gratuit (pas de frais d'activation). Il n'y a pas de « droit d'entrée ». Une vérification d'identité est requise, mais sans frais (il suffit de fournir les pièces CNI, etc.).
- Frais de tenue de compte : Aucun frais mensuel n'est prélevé sur votre solde pour "tenue de compte", contrairement à certaines banques. Vous pouvez garder un compte TrésorMoney inactif sans frais.

En résumé, la **grille tarifaire** de TrésorMoney est pensée pour être **très compétitive** par rapport aux autres solutions. Le principal frais à garder en tête est le fameux **1% au depot et 0% au retrait d'espèces**. Pour le reste, encaisser ou payer digitalement est quasi sans frais dans ce système. Cette politique tarifaire vise à encourager l'utilisation massive : en réduisant les coûts, le Trésor espère convaincre les usagers et commerçants de basculer sur le numérique.

(Si besoin de plus d'infos, le Trésor Public peut fournir une grille détaillée sur demande – intitulée « Grille Tarifaire TrésorMoney » publiée en 2022, mentionnant les frais par tranche, etc.).

14. L'ouverture d'un compte TrésorMoney est-elle payante ? Y a-t-il un abonnement ?

Non, l'ouverture d'un compte est gratuite et il n'y a pas d'abonnement. Toute personne éligible peut ouvrir un compte TrésorMoney sans débourser un franc. Il suffit de remplir les conditions KYC (Know Your Customer) obligatoires, à savoir fournir une pièce d'identité valide et quelques informations personnelles. L'inscription peut se faire de plusieurs façons : via l'application TrésorMoney (en téléchargeant l'appli depuis Google Play ou App Store), via le code USSD *760#, ou en se rendant dans un point de service agréé pour se faire assister. Dans tous les cas, aucune facture ne vous sera présentée pour la création du compte.

Une fois le compte ouvert, il n'y a pas de **frais mensuels de tenue de compte**. Vous pouvez conserver un solde sur votre portefeuille sans qu'un pourcentage soit ponctionné chaque mois (hormis l'impact éventuel de l'inflation bien sûr !). Par analogie, TrésorMoney fonctionne comme la plupart des wallets mobile money : **pas d'abonnement, pas de forfait**. Vous payez seulement lors de certaines opérations (retrait, envoi de fonds, etc., comme on l'a vu).

Il n'y a pas non plus d'exigence de solde minimum permanent. Votre compte peut être à 0 FCFA, cela n'entraîne pas de frais d'inactivité ou autre. Par ailleurs, ouvrir un compte TrésorMoney ne vous engage pas dans un contrat complexe : c'est un service que vous pouvez utiliser librement et cesser d'utiliser si vous le souhaitez, sans pénalité.

La philosophie du Trésor est de **lever le frein des coûts à l'entrée** afin de maximiser l'adoption. Contrairement à certaines banques qui facturent la tenue de compte ou exigent un dépôt initial, ici tout est pensé pour que même le plus petit commerçant ou le particulier hésitant puisse essayer sans risque.

(Juste pour être complet : une source tierce (Finalse) mentionnait des frais annuels de 5 000 FCFA pour la « création d'un wallet » dans un contexte B2B, mais cela semble être un modèle de facturation propre à leur plateforme intégratrice et **non applicable à** l'utilisateur final standard. En pratique, le Trésor Public lui-même ne vous demande pas 5 000 FCFA/an pour avoir un compte TrésorMoney – c'est gratuit.)

15. Y a-t-il un montant minimum ou maximum pour les transactions via TrésorPAY ?

Oui, comme toute plateforme de paiement, TrésorPAY/TrésorMoney est soumis à des plafonds réglementaires. Ces limites sont fixées par la BCEAO pour la monnaie électronique et visent à la fois la sécurité et la lutte contre le blanchiment. Voici les principaux plafonds à connaître (susceptibles d'évoluer) :

- Plafond par transaction (montant maximal par paiement/transfert):
 Actuellement fixé à 2 000 000 FCFA par opération. Cela signifie que vous ne pouvez pas, en une seule transaction TrésorMoney, transférer ou payer plus de 2 millions de francs CFA. Pour les besoins de montants supérieurs, il faudrait en effectuer plusieurs ou passer par un virement bancaire classique.
- Plafond de solde et de rechargement du portefeuille: La BCEAO impose un cumul mensuel maximal de chargements de 10 000 000 FCFA par mois sur un compte mobile money. Autrement dit, en un mois, on ne peut créditer son portefeuille de 10 millions. Ce chiffre inclut l'argent que vous recevez en terme de rechargement. Ces plafonds sont régulièrement ajustés par la Banque Centrale pour accompagner la hausse des usages ils pourraient être revus à la hausse si nécessaire.
- Plafond de retrait en espèces: Par précaution, les agents de distribution peuvent avoir un plafond de retrait par opération ou par jour. Par exemple, un point d'agent local ne va peut-être pas vous donner plus de 2 ou 3 millions en liquide en une fois pour des raisons logistiques. Si vous prévoyez un gros retrait, il vaut mieux prévenir l'agent à l'avance ou procéder par virement bancaire.
- Montant minimum: le montant minimum de transaction est de 500 francs.

 Par USSD ou application TrésorMoney, on peut tout à fait transférer de très petites sommes (c'est utile pour la micro-transaction, l'achat de bon marché, etc.).

En résumé, **les limites principales** à garder en tête sont ~ **2 millions FCFA par paiement** et **10 millions FCFA par mois** rechargés. Ces plafonds couvrent largement les besoins de la plupart des citoyens.

16. TrésorPAY/TrésorMoney est-il agréé par la BCEAO et conforme à la réglementation ?

Oui, tout à fait. TrésorMoney est un service de monnaie électronique déployé avec l'agrément de la BCEAO, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, qui régule les activités financières dans l'UEMOA. En fait, TrésorMoney est même une initiative pionnière : c'est la première monnaie électronique institutionnelle publique de la zone. Pour la mettre en place, le Trésor Public a travaillé en étroite collaboration avec la BCEAO afin de s'assurer du respect de toutes les normes (fonds de garantie, ratio de couverture, exigences KYC, etc.).

D'un point de vue structurel, le **Trésor Public s'est appuyé sur sa Banque des Dépôts** (une entité interne au Trésor) pour porter l'aspect "opérateur de monnaie électronique". Ainsi, l'État n'a recours qu'à un seul opérateur privé technique pour la plateforme, ce qui en renforce le contrôle et la supervision. Contrairement aux opérateurs de mobile money classiques (qui sont des filiales de télécoms), TrésorMoney est sous la tutelle directe du Ministère de l'Économie et des Finances. Cela veut dire audits réguliers, comptes ségrégués, et transparence accrue vis-à-vis de la Banque Centrale.

En termes de **conformité**: toutes les transactions TrésorPAY sont traçables, nominatives et archivées, ce qui aide à satisfaire aux obligations anti-blanchiment (LAB/FT). Le Trésor applique les mêmes seuils de vigilance (justificatifs demandés audelà de certains montants, etc.) que les banques classiques. La TVA éventuellement applicable sur les frais est reversée conformément aux règles fiscales en vigueur (par exemple, le 1% de commission de retrait inclut la TVA qui sera reversée par l'agent, comme c'est conventionnel).

La BCEAO a par ailleurs fixé un taux de fonds propres pour les émetteurs de monnaie électronique (3% des encours en réserve obligatoire) – nul doute que le Trésor s'y conforme, garantissant ainsi la **sécurité des dépôts des usagers**. Vos fonds sur TrésorMoney sont adossés aux comptes du Trésor, ce qui est l'une des garanties les plus solides possibles en zone UEMOA.

Donc, vous pouvez être rassuré : **TrésorPAY/TrésorMoney est totalement régulé**. C'est un dispositif officiellement reconnu comme un outil de paiement de l'État ivoirien. Il a d'ailleurs été lancé en présence des autorités monétaires et son évolution continue de se faire sous leur supervision.

27. Les transactions via TrésorPAY sont-elles soumises à la TVA ou à d'autres taxes ?

Le paiement en lui-même n'ajoute pas de TVA, mais la nature de ce que vous payez elle, reste soumise aux règles fiscales habituelles. Explications :

- TrésorPAY ne rajoute pas de TVA sur les frais de transaction qu'il prélève. Les 1% de frais de retrait ou autres commissions sont fixés TTC (toutes taxes comprises). En d'autres termes, l'agent qui prend 1% sur un depot inclut dans ce pourcentage la TVA qu'il devra reverser sur sa commission. Vous, en tant qu'utilisateur, vous ne payez pas une TVA en plus du 1%. C'est transparent pour vous. De même, si un opérateur mobile facture un frais sur un paiement, ce frais inclut la TVA applicable.
- Pas de "taxe TrésorPAY" spécifique. Il n'y a pas de nouvelle taxe créée autour de ce système. L'État se rémunère indirectement en gardant les fonds dans le circuit plus longtemps et en optimisant la collecte, pas en imposant une taxe sur chaque paiement. Il existe bien une taxe sur les transactions électroniques dans certains pays, mais en Côte d'Ivoire celle-ci vise surtout les transferts intramobile money (par exemple, une taxe 0,5% sur transferts d'argent). À date, les paiements de marchandises et services via mobile money ne sont pas assujettis à cette taxe (elle concerne surtout les envois P2P). Donc utiliser TrésorPAY pour vos ventes ne déclenche pas de taxe additionnelle par rapport à un paiement en cash.
- Factures et reçus: TrésorPAY fournit des reçus électroniques pour chaque transaction. Ces reçus mentionnent le montant TTC payé. Ils peuvent servir de pièce justificative en comptabilité. Par exemple, si vous payez une facture fournisseur via TrésorPAY, le reçu vous servira pour récupérer la TVA déductible. Le Trésor envisage certainement à terme d'interfacer tout cela avec la facturation électronique (projet e-facture) pour faciliter la vie des entreprises vis-à-vis de la TVA.

En résumé, **TrésorPAY** ne change pas la donne fiscale : vos obligations TVA, impôts sur le revenu/bénéfices, etc., demeurent. Mais la plateforme vous **facilite la traçabilité** et vous fournit des justificatifs fiables, ce qui simplifie vos déclarations. Et elle n'ajoute pas de couche de taxe supplémentaire sur les transactions, hormis les commissions

classiques du service. En un sens, payer via TrésorPAY, c'est comme payer par virement ou chèque du point de vue fiscal : c'est juste un mode de paiement, pas un fait générateur de taxe en soi.

18. Les paiements reçus via TrésorPAY sont-ils considérés comme "officiels" par l'administration fiscale ?

Absolument, oui. Un paiement reçu sur TrésorPAY est tout ce qu'il y a de plus officiel et traçable, et sera reconnu comme tel par l'administration fiscale. En fait, encaisser via TrésorPAY, c'est **mieux que du cash du point de vue de l'État**, car la transaction est documentée dans le système du Trésor.

Concrètement:

- Mieux, l'administration fiscale pourrait à terme automatiser certaines
 vérifications grâce à ces données (avec toutes les garanties de confidentialité,
 bien sûr). Par exemple, si toutes vos transactions passent par des canaux
 traçables comme TrésorPAY, déclarer votre chiffre d'affaires devient plus simple
 et plus crédible, puisqu'il correspondra aux flux constatés. L'époque des
 "fausses factures" en espèces diminue avec ce genre de système.
- D'ores et déjà, les paiements à l'État via TrésorPAY sont reconnus sans discussion. Exemple : si vous réglez vos amendes ou taxes via TrésorPAY, le reçu délivré est un reçu officiel du Trésor, exactement comme si vous aviez payé au guichet du Trésor. Donc l'administration ne peut pas contester ce paiement il est enregistré dans ses propres bases. Cela profite surtout aux usagers (fini de courir après un reçu tamponné), mais pour vous commerçant ça veut dire que payer vos obligations fiscales via TrésorPAY vous évite tout problème de justification (plus besoin de fournir des preuves manuelles, l'État les a déjà dans son système).
- En résumé : oui, c'est officiel, c'est transparent et c'est même encouragé. L'administration fiscale ivoirienne voit d'un bon œil le fait que les entreprises utilisent TrésorPAY, car cela signifie moins d'opacité. D'ailleurs, l'un des axes du gouvernement est d'accroître la bancarisation et les paiements digitaux pour mieux sécuriser les recettes et lutter contre la fraude. Donc, en utilisant TrésorPAY, vous êtes en phase avec les attentes officielles et vous vous épargnez bien des tracas administratifs.

(Évidemment, cela ne dispense pas de tenir une comptabilité conforme, de facturer correctement vos clients, etc. Mais disons que la fiabilité des paiements est acquise.)

19. Comment la sécurité des transactions est-elle assurée sur TrésorPAY ?

La sécurité est une priorité centrale de TrésorPAY/TrésorMoney. Étant donné qu'il s'agit de fonds publics et de confiance citoyenne, le Trésor a mis en place des normes de sécurité de niveau bancaire sur la plateforme. Voici quelques aspects-clés :

- Infrastructure certifiée PCI-DSS: Le prestataire technique opérant
 TrésorPAY/TrésorMoney (BMI-WFS) est certifié PCI DSS Level one depuis 2024.
 Cela signifie que l'infrastructure respecte les standards internationaux de sécurité des données de l'industrie des cartes de paiement (cryptage, segmentation réseau, tests réguliers, etc.). Donc, toutes les transactions par carte bancaire transitant par TrésorPAY sont protégées selon les exigences
 Visa/MasterCard les plus strictes.
- Chiffrement des communications : L'ensemble des échanges entre vous, les clients et le serveur TrésorPAY est chiffré en TLS (HTTPS). Les données sensibles (numéros de carte, codes) sont chiffrées et jamais stockées en clair. Par exemple, si un client saisit son PIN mobile money ou sa carte, ces informations ne sont pas visibles ni conservées telles quelles dans le système.
- Authentification et validation : Chaque transaction doit être validée par le payeur via un facteur d'authentification. Sur mobile money, c'est son code PIN habituel qu'il entre dans son téléphone. Sur TrésorMoney, c'est également un code secret personnel. Sur carte bancaire, c'est le protocole 3D Secure (ex: envoi d'un OTP par la banque du client) qui est utilisé pour confirmer le paiement. Ainsi, même si quelqu'un connaît votre numéro de compte TrésorMoney, il ne peut pas en vider le contenu sans le code PIN associé. Le système envoie des notifications en cas de mouvements, ce qui permet de détecter très vite une opération non autorisée.
- Surveillance anti-fraude: Le Trésor a mis en place des mécanismes de détection automatique d'anomalies. Par exemple, si un compte commence à avoir des transactions inhabituelles (montants très élevés soudainement, tentatives de connexions suspectes), une alerte peut être déclenchée et l'équipe support peut investiguer. Étant donné l'implication directe du Trésor, la surveillance humaine est accrue par rapport à un service purement commercial.
- Cloisonnement des fonds: Les fonds collectés via TrésorPAY sont immédiatement redirigés sur les comptes sécurisés du Trésor à la Banque des Dépôts. Il n'y a pas d'entreposage chez un tiers à la fiabilité douteuse. Cela signifie que votre argent n'est pas "quelque part sur internet", il est sur un compte

- du Trésor Public dès que la transaction est confirmée. Le risque de perte par faillite d'une société privée ne se pose pas.
- Sécurité applicative et physique : L'application mobile TrésorMoney est protégée par code PIN, et peut utiliser l'authentification biométrique sur smartphone pour plus de sûreté. Les serveurs du Trésor sont hébergés dans des data centers sécurisés. Des sauvegardes régulières et plans de reprise d'activité sont en place pour parer à toute éventualité (incendie, panne, etc.).

En clair, **TrésorPAY** offre le même niveau de sécurité qu'une banque moderne, sinon **plus**. Il faut aussi souligner l'avantage de la traçabilité : en cas de problème, chaque opération étant identifiée, le Trésor peut remonter l'historique et intervenir rapidement (par ex, bloquer un compte suspecté de fraude, etc.). Depuis son lancement, la plateforme n'a connu aucun incident majeur de sécurité rapporté, ce qui témoigne de sa robustesse. Vous pouvez donc l'utiliser **en confiance** : vos transactions sont protégées par des protocoles et des contrôles rigoureux.

20. Mes données personnelles en tant qu'usager de la plateforme tresorpay sont-elles protégées?

Oui, la protection des données est prise très au sérieux par TrésorPAY/TrésorMoney. En tant que service public, le Trésor est tenu de respecter la confidentialité des informations des usagers et de se conformer aux lois en vigueur (notamment la loi ivoirienne sur la protection des données personnelles). Voici comment vos données sont protégées :

- Données chiffrées et stockées en sécurité: Toutes les données sensibles
 (identités, numéros de téléphone, historiques de transactions) sont stockées
 dans des bases sécurisées, avec des mécanismes de chiffrement ou de hachage
 pour ce qui est critique (mots de passe/PIN). L'accès à ces bases est strictement
 contrôlé, limité aux personnels autorisés et surveillé.
- Politique de confidentialité: Le site officiel publie une politique de confidentialité claire qui explique quelles données sont collectées et dans quel but. Le Trésor s'engage à n'utiliser ces données que pour le fonctionnement du service (par ex, vérifier votre identité, exécuter les transactions, lutter contre la fraude). Aucune donnée personnelle n'est vendue à des tiers commerciaux.
- Conformité réglementaire: La Côte d'Ivoire a une autorité de protection des données (ARTCI) et le Trésor s'aligne également sur certaines exigences du RGPD européen par équivalence. Par exemple, vous avez le droit de demander l'accès à vos données et de les faire rectifier en cas d'erreur. Le Trésor ne collecte pas plus

de données que nécessaire : juste ce qu'il faut pour vous identifier (Nom, N° d'identité, etc.) et faire fonctionner le compte. Pas de données farfelues ou sans rapport.

- Confidentialité des transactions : À part vous et la contrepartie, personne n'est informé du détail de vos transactions, hormis bien sûr le Trésor lui-même pour l'opération technique. Il y a un secret professionnel qui s'applique similaire au secret bancaire. Les seules exceptions où vos données pourraient être partagées seraient des réquisitions légales (ex: justice, enquête en cas de fraude avérée). Le Trésor ne va pas divulguer vos habitudes de paiement à qui que ce soit.
- Sécurité des canaux : Lorsque vous saisissez vos informations sur le site ou l'appli, les communications sont chiffrées (HTTPS). Donc vos données perso (ex: N° de carte, ou CNI scannée lors de l'inscription) ne peuvent pas être interceptées en clair sur le réseau.

En adoptant TrésorPAY, vous confiez vos données à un organisme public – ce qui peut être plus rassurant qu'à une startup privée – avec toutes les obligations de transparence et de responsabilité que cela implique. D'ailleurs, le Trésor a une *unité dédiée à la sécurité et protection des données* dans le cadre de ses projets numériques, afin de garantir en continu la conformité (tests, audits, etc.).

Les usagers peuvent donc utiliser ce moyen de paiement sans crainte pour leurs données personnelles. Au contraire, ils évitent parfois de divulguer certaines infos qu'ils donneraient ailleurs (par ex, en payant sur un site inconnu par TrésorPAY, ils n'ont pas besoin de confier leur numéro de carte au site en question – ils passent par la page TrésorPAY sécurisée). C'est un bénéfice additionnel en termes de confiance.

21. Que faire en cas de problème technique ou d'erreur de paiement ?

Si vous rencontrez un souci lors d'une transaction (paiement non confirmé, bug de l'application, etc.) ou une erreur quelconque, **pas de panique** : il existe un support réactif pour vous aider à résoudre cela. Voici les démarches conseillées :

• Contacter immédiatement le Service Client TrésorMoney : Le Trésor a mis en place une hotline dédiée. Le numéro à composer est le 9969 (depuis la Côte d'Ivoire) – une fois en ligne, suivez les options, notamment l'option 2 puis 3 pour un problème technique. Ce numéro fonctionne généralement aux heures de bureau étendues, et peut basculer sur un support 24/7 en cas d'incident critique. Il existe aussi un numéro vert gratuit 8000 1010. Expliquez clairement le

- problème à l'agent : par ex. « Mon client a payé mais je n'ai pas reçu la confirmation », ou « Mon appli mobile plante à l'ouverture ». Ils vous guideront.
- Utiliser l'email de support : Vous pouvez également écrire à infos@tresormoney.ci ou via le formulaire de contact sur le site web. Donnez un maximum de détails (date et heure de l'opération, montant, référence de transaction si vous l'avez, numéro de téléphone concerné, captures d'écran éventuelles). L'équipe support vous répondra généralement sous 24h ouvrées. Pour les réclamations formelles, il y a même une adresse dédiée plaintesetreclamations@tresormoney.ci.
- En cas d'erreur de destinataire ou de double paiement : Si, par exemple, un client a payé deux fois par inadvertance, ou s'est trompé de destinataire (envoyé sur un mauvais numéro), signalez-le dès que possible. Le Trésor a la possibilité de tracer et éventuellement d'annuler/retourner une transaction si la demande est légitime et reçue rapidement. Bien sûr, il faudra prouver l'erreur (les deux reçus, etc.), et la contrepartie doit consentir s'il s'agit d'un remboursement. Mais il y a un processus de régularisation.
- Problème d'accès ou de code secret : Si vous n'arrivez plus à accéder à votre compte (PIN oublié, téléphone volé, etc.), contactez le support pour qu'ils verrouillent temporairement le compte si nécessaire, et entamez la procédure de récupération. On vous posera des questions d'identification (carte d'identité, infos du compte) pour vérifier que vous êtes le propriétaire, puis on pourra réinitialiser votre code ou vous aider à reconnecter sur un nouvel appareil.
- Incident général ou panne système: Dans le rare cas où la plateforme
 TrésorPAY subirait une perturbation (par ex, un opérateur mobile en panne qui
 empêche certains paiements, ou une maintenance), le Trésor communiquera via
 les canaux officiels. Vous pouvez consulter la page Facebook du Trésor ou les
 flash infos sur le site. En général ces incidents sont très courts car l'équipe
 technique veille.

Il est rassurant de savoir que **chaque transaction sur TrésorPAY est horodatée et journalisée**. Donc si vous signalez un problème, le support a les moyens de retrouver précisément ce qui s'est passé (logs) et d'agir en conséquence. Par exemple, si un paiement n'a pas été crédité chez vous alors que le client a été débité, le Trésor pourra vérifier et **régulariser** en recréditant le montant manquant si c'est un bug avéré. Ce genre de cas est rare mais le dispositif de compensation existe (c'est d'ailleurs un atout sur le cash où une erreur est irréversible, ici on peut rectifier).

En résumé, **n'hésitez jamais à faire appel au support** : TrésorPAY est un service public, vous avez donc droit à une assistance en bonne et due forme, tout comme dans une banque. Gardez sous la main les numéros et adresses de contact mentionnés, au cas

où. La résolution rapide des incidents est prise très au sérieux, car la crédibilité de la plateforme en dépend. Jusqu'ici, les retours montrent un support efficace et à l'écoute des usagers.

22. Quels sont les canaux d'assistance et support technique disponibles ?

TrésorPAY/TrésorMoney offre plusieurs **canaux de support** pour répondre aux questions et résoudre les problèmes des utilisateurs professionnels et particuliers :

- Centre d'appels (Hotline): Un numéro court 9969 est dédié au service client. En appelant, vous naviguez dans un menu (choix 2 puis 3 pour assistance technique commerçant). Des opérateurs formés prennent en charge votre demande. Cette hotline est disponible 7/7 jours de 7h à 22h . Le 8000 1010 est un numéro vert gratuit qui aboutit également au centre d'appel. C'est idéal pour toute demande urgente ou question rapide.
- Email et formulaire en ligne : Vous pouvez écrire à infos@tresormoney.ci pour toute demande d'information ou support. Pour les doléances spécifiques, l'adresse plaintesetreclamations@tresormoney.ci est disponible. Sur le site web officiel, un formulaire de contact est accessible via la rubrique Contact ou Support. Remplissez-le et vous serez recontacté par email ou téléphone. L'avantage de l'écrit, c'est que vous pouvez détailler le problème et joindre des pièces.
- Support développeur/intégration : Pour les partenaires techniques, le contact se fait souvent par email ou téléphone direct avec l'équipe technique. Quand vous engagez une intégration API, on vous fournit généralement une personne de référence à qui poser vos questions. Vous pouvez aussi solliciter le support classique qui transfèrera aux techniciens compétents.
- Réseaux sociaux et messagerie: Le Trésor Public est présent sur Facebook (page officielle) où il diffuse des infos (par ex. annonces sur TrésorPay). Bien que ce ne soit pas un canal de support formel, certains utilisateurs laissent des commentaires ou messages privés et obtiennent des réponses. Par exemple, des questions sur l'API posées en commentaire Facebook ont été redirigées vers le chef de service intégration qui a pris contact. Il existe également un compte Twitter du Trésor, mais le réflexe support reste plutôt le téléphone ou l'email.
- **Guichets physiques**: Dans les grandes villes, vous pourriez vous rendre à la Trésorerie (siège) ou dans une recette des impôts où un **guichet TrésorMoney** existe. Là, un agent pourra potentiellement vous assister pour des soucis de

compte (mise à jour de données, explication de fonctionnement). Ce n'est pas un "helpdesk" formel, mais en vous adressant à un agent du Trésor, on saura vous orienter vers le bon interlocuteur.

FAQ et didacticiels: Le site TrésorMoney comporte une section FAQ (Foire Aux Questions) interactive. Vous y trouverez les réponses aux questions courantes sur l'ouverture de compte, les opérations, etc. Par ailleurs, des tutoriels vidéo ou guides utilisateurs sont disponibles en ligne pour vous aider pas à pas (par exemple, comment effectuer un dépôt, comment payer tel service). Ces ressources en self-service peuvent répondre immédiatement à pas mal de vos interrogations basiques.

En somme, **plusieurs points de contact** sont à votre disposition, preuve que l'accompagnement client est pris au sérieux. Pour les commerçants et partenaires, le Trésor peut même attribuer un référent (surtout si vous brassez un volume important). N'hésitez jamais à utiliser ces canaux : le succès de TrésorPAY repose aussi sur la satisfaction de ses usagers, donc l'équipe support est motivée pour résoudre vos problèmes rapidement. Gardez précieusement le 9969 et les emails dans vos contacts, on ne sait jamais.

23. TrésorPAY convient-il aux zones rurales ou à faible connexion internet ?

Oui, parfaitement. La plateforme a été pensée dès le départ pour couvrir tout le territoire, y compris les zones rurales enclavées où l'accès à Internet est limité. Plusieurs éléments le prouvent :

- Utilisation sans Internet via USSD: Comme mentionné, le code *760# permet d'accéder aux services TrésorMoney sans aucune connexion internet. Or, c'est justement dans les zones rurales que cette fonctionnalité est cruciale, car la couverture 3G/4G peut être insuffisante. Tant qu'il y a du réseau GSM (même 2G), *760# fonctionne. Cela ouvre TrésorPAY aux zones où les habitants n'ont que des téléphones simples. Ils peuvent créer un compte, envoyer/recevoir de l'argent, le tout en mode texte.
- Réseau d'agents de proximité: Avec plus de 6000 points de distribution
 TrésorMoney à travers le pays, il y en a forcément dans les localités rurales. Le
 Trésor s'est appuyé sur les Trésoreries régionales, les postes comptables et a
 noué des partenariats avec des réseaux (peut-être La Poste, ou des coopératives)
 pour quadriller le territoire. Ces agents rapprochent le service des populations.

 Par exemple, un villageois peut aller à la sous-préfecture ou dans une grande

boutique du coin qui sert d'agent TrésorMoney pour déposer ou retirer. Cela évite d'avoir à aller en ville.

- Simplicité d'usage: Le Trésor a mené des campagnes de sensibilisation et formation à l'intérieur du pays. Par exemple, des équipes ont sillonné les régions pour expliquer aux populations comment ouvrir un compte *760# et quels avantages ça leur apporte. Ce travail pédagogique porte ses fruits: de nombreux ruraux qui n'avaient pas de compte bancaire adoptent TrésorMoney pour recevoir des aides ou payer plus facilement des services publics (ex: l'acte de naissance du petit, les frais de scolarité, etc.).
- Robustesse et disponibilité: La plateforme TrésorPAY est hébergée de manière centrale, mais elle supporte la charge de milliers d'utilisateurs simultanés sur tout le pays. Elle a été dimensionnée pour un usage massif, y compris lors des pics comme les campagnes d'inscription aux examens où des centaines de milliers d'élèves paient via mobile. De plus, comme mentionné, elle fonctionne 24/7, ce qui convient bien aux rythmes de vie ruraux (vous pouvez aller chez l'agent le week-end par ex.).
- Inclusion financière: Tout l'esprit de TrésorPAY/TrésorMoney est d'inclure ceux qui sont hors du système bancaire classique. Et la plupart de ces personnes sont en zones rurales. En leur offrant un porte-monnaie électronique public, le gouvernement vise à les intégrer progressivement au circuit financier formel. Concrètement, un paysan peut avoir son TrésorMoney sans jamais avoir eu de compte en banque, et commencer à épargner ou à faire des transactions sécurisées. Cela se fait via le mobile, qui est maintenant assez répandu même au village.

Ainsi, oui, TrésorPAY est utilisable partout en Côte d'Ivoire, pas seulement dans les grandes villes. Même s'il n'y a pas d'internet ni de smartphone, le service fonctionne via le réseau mobile de base. C'est un atout par rapport à certaines solutions qui nécessitent du haut débit ou du wifi. En adoptant TrésorPAY, un commerçant ou un citoyen en zone rurale bénéficie des mêmes avantages (rapidité, sécurité) que quelqu'un à Abidjan. Cela contribue à réduire la fracture ville-campagne en matière financière, ce dont tout le monde sort gagnant.

2 4. Quels avantages TrésorPAY offre-t-il aux clients des entreprises publiques par rapport au paiement en espèces ?

Proposer à vos clients de payer via TrésorPAY/TrésorMoney peut *aussi leur rendre service* à *eux*, pas seulement à vous. Voici les bénéfices côté client :

- Sécurité et sérénité: Payer électroniquement évite au client de se déplacer avec des sommes en liquide, donc réduit les risques de perte ou vol. Par exemple, un client n'a pas à transporter 100 000 FCFA en billets pour vous payer une prestation: il fait ça par téléphone, tranquillement. De plus, le paiement est traçable, donc le client a une preuve tangible en cas de contestation. Fini la crainte du "j'ai payé, on m'a pas délivré de reçu valable" avec TrésorPAY il reçoit un reçu électronique officiel du Trésor, notamment si c'est un paiement de service public.
- Praticité et gain de temps: Un client peut payer de n'importe où, à n'importe
 quel moment. Par exemple, il peut vous régler le soir depuis chez lui après avoir
 reçu sa facture par email, plutôt que de devoir venir jusqu'à l'entreprise avec du
 cash.
- Pour les professionnels, c'est appréciable : ils peuvent déclencher le paiement via TrésorPAY et recevoir automatiquement leur reçu sans déplacement. De plus, plus besoin pour eux de trouver la monnaie exacte – le numérique gère cela au franc près.
- Pas de surcoût caché significatif: À quelques exceptions près, payer via
 TrésorPAY n'engendre pas de frais élevés pour le client (contrairement à certains
 modes de paiement où le marchand pourrait répercuter une commission). Par
 exemple, plus besoin de payer un "supplément" sous la table pour accélérer un
 dossier avec TrésorPAY tout est transparent et officiel, donc le client s'y
 retrouve aussi en coût réel.
- Confiance et transparence : Vos clients, en voyant que vous utilisez TrésorPAY, comprennent que vous êtes dans une démarche formelle et honnête. Cela peut les rassurer sur le fait qu'il y a moins de risque d'arnaque. Un exemple tout bête : un étudiant qui paie ses frais de scolarité via TrésorPAY sur le compte de l'établissement aura la garantie que l'argent arrive bien à la bonne destination (plus de risque de l'intermédiaire malhonnête qui détourne l'argent). Donc il gagne en confiance. Pour un client d'un commerçant privé, c'est similaire : il a une traçabilité de son paiement, ce qui le met en confiance vis-à-vis de vous.
- Possibilité de paiement à distance pour un proche : Un client peut payer pour un proche sans être physiquement présent. Par exemple, un malade dans un centre de santé: il peut demander a l'un de ses parents de payer via TrésorPAY, sans avoir à envoyer un mandat ou autre procédure lourde. C'est plus rapide et ça lui permet de beneficier directement de la prestation.

En résumé, les clients y gagnent en **commodité**, **en sécurité**, **en transparence**. Dans un environnement où la confiance est importante, offrir TrésorPAY peut vous différencier positivement et améliorer l'expérience client. Plusieurs usagers de TrésorMoney

témoignent d'ailleurs du *gain de temps* et de *l'assurance* que cela leur apporte (plus de files d'attente aux guichets, etc.). Un client satisfait de payer facilement a plus de chances de revenir.

25. Comment un partenaire étranger peut-il intégrer ou utiliser TrésorPAY dans sa chaîne de paiement ?

Ce n'est pas possible ni autorisé pour le moment.

26. Peut-on encaisser des paiements en devises étrangères via TrésorPAY (USD, EUR...) ?

Indirectement, oui. TrésorPAY n'ouvre pas de compte multi-devises et toutes les transactions sont libellées en **FCFA (XOF)**, monnaie locale. Cependant, un paiement effectué depuis l'étranger en devise sera automatiquement converti en FCFA lors de la transaction. Voici ce qu'il faut savoir :

- Paiement a l'étranger : Si un client veut payer avec une carte émise en euros (par exemple), il faut d'abord que celui-ci recharge son compte tésormoney a partir de la carte en question. La carte sera débitée en euros et votre compte trésormoney sera créditer en FCFA. La conversion se fait au taux de change du réseau de cartes (Visa/MasterCard) au moment de l'opération. Le client verra sur son relevé une transaction convertie dans sa monnaie. A partir de ce moment le paiement est possible sur trésorpay.
- Encaisser des devises via virement: Ce n'est pas la vocation de TrésorPAY (ce n'est pas un compte bancaire classique). Pour encaisser un virement en dollars ou euros, il vaut mieux passer par votre compte bancaire traditionnel. Ensuite, vous pouvez alimenter votre TrésorMoney en FCFA. TrésorPAY lui-même ne prend pas en charge les swift internationaux.
- Paiements en zone UEMOA: Le franc CFA étant la monnaie commune de l'UEMOA, les paiements depuis le Sénégal, Mali, etc., se font en XOF donc pas de souci de devise. Quelqu'un au Sénégal pourrait théoriquement payer via TrésorPAY avec sa carte UEMOA ou mobile money UEMOA mais toukours en

passant par le rechargement de son compte trésormoney au préalable (quand l'interop sera ok). Donc dans cet espace, pas de conversion.

En somme, TrésorPAY ne gère pas les devises, mais grâce aux cartes bancaires internationales comme le carte visa Trésormoney, il permet de recevoir de l'argent de partout dans le monde, qui sera automatiquement converti en monnaie locale pour vous. De même, pour un partenaire étranger qui paie un service public ivoirien via TrésorPAY, il le fera avec sa carte ou autre moyen en devise, ce qui sera converti pour créditer l'État en FCFA. Tout cela se fait en coulisse par les réseaux de paiement, sans effort supplémentaire pour vous.

27. TrésorPAY prévoit-il de s'étendre à la sous-région ou de s'interconnecter avec d'autres plateformes ?

TrésorPAY est pour l'instant un service national ivoirien, mais il s'inscrit dans la dynamique régionale de digitalisation des paiements. Il y a plusieurs axes potentiels d'évolution :

- Interopérabilité UEMOA: La BCEAO travaille depuis quelques années à rendre interopérables toutes les solutions de mobile money et de paiements digitaux dans l'Union Monétaire. Cela veut dire qu'à terme, un titulaire de porte-monnaie électronique au Burkina ou au Sénégal pourrait envoyer de l'argent à un titulaire TrésorMoney en Côte d'Ivoire, et vice-versa, de manière fluide. TrésorMoney étant un acteur important en CI, il sera forcément inclus dans ce schéma. Techniquement, cela pourrait s'appuyer sur des hubs comme GIM-UEMOA (Groupement Interbancaire Monétique) qui a déjà lancé un QR Code harmonisé régional (GIMPay). Si TrésorPAY adopte le QR GIMPay, alors n'importe quel usager d'une banque UEMOA ou d'un mobile money interconnecté pourrait scanner et payer un marchand TrésorMoney.
- Extensions de services dans la sous-région : Il n'est pas prévu d'exporter TrésorPAY tel quel dans d'autres pays, puisque c'est lié au Trésor ivoirien. En revanche, le modèle inspire d'autres pays. Des délégations étrangères sont venues étudier TrésorPAY (par ex, du Congo). On pourrait voir apparaître un "TrésorPay-Bénin" ou "TrésorPay-Sénégal" si leurs Trésors respectifs décident de copier l'initiative. Dans ce cas, une interconnexion des TrésorPay de différents pays pourrait se concevoir pour les paiements transfrontaliers (ceci est spéculatif mais plausible via la BCEAO).
- Partenariats internationaux : Le Trésor ivoirien a des partenariats avec la Banque mondiale sur ce projet (PAGDS). Cela implique un partage de bonnes pratiques à l'échelle globale. TrésorPAY pourrait s'interfacer avec des

plateformes internationales, par exemple pour le paiement de droits consulaires depuis l'étranger (un ivoirien de la diaspora payant sur TrésorPAY pour un service consulaire dans une ambassade – c'est déjà possible via carte). Ou bien des connexions avec des réseaux type **Visa Direct** ou **Mastercard Send** pour virer des fonds de TrésorMoney vers l'international un jour. Rien d'annoncé officiellement pour le moment, mais la technologie le permettrait.

En résumé, **TrésorPAY va rester centré sur la Côte d'Ivoire**, mais son **interconnexion avec d'autres systèmes va s'accroître**. On peut imaginer qu'un jour, un commerçant ivoirien pourra accepter un paiement d'un client au Mali comme si c'était local, ou inversement, grâce à l'harmonisation des plateformes. Les innovations telles que GIMPay, les QR unifiés, etc., seront intégrées dès que mûres. Déjà, l'acceptation des cartes internationales fait que TrésorPAY s'ouvre au monde entier. La prochaine étape naturelle est l'acceptation mutuelle entre wallets africains. Le Trésor Public étant proactif sur ces sujets, il y a fort à parier qu'il fera partie des premiers à connecter sa plateforme lorsque les dispositifs régionaux seront opérationnels.

(Pour l'instant, vous en tant qu'usager, profitez déjà du fait que TrésorPAY capte de multiples sources de paiement et donne accès à l'extérieur via les cartes. C'est une forme d'interconnexion financière qui, bien que unilatérale pour l'instant, va dans le sens de l'histoire.)

28. Quelles sont les innovations récentes ou à venir autour de TrésorPAY/TrésorMoney ?

Depuis son lancement, TrésorPAY n'a cessé d'évoluer et d'ajouter de nouvelles fonctionnalités. Voici quelques **innovations récentes notables** et ce qui pourrait arriver prochainement :

• Lancement de la carte TrésorMoney VISA: C'est l'une des grandes nouveautés. Le Trésor a introduit une carte Visa adossée au portefeuille TrésorMoney, qui permet aux usagers de payer partout dans le monde avec les fonds de leur wallet. Cette carte (physique ou virtuelle) élargit considérablement l'usage de TrésorMoney: vous pouvez faire vos achats en ligne sur des sites internationaux, payer chez n'importe quel commerçant équipé Visa, ou retirer au GAB, tout en débitant votre compte TrésorMoney. Cette innovation, déployée fin 2023, vise à ouvrir TrésorMoney à l'international et à offrir aux utilisateurs une expérience similaire à celle d'un compte bancaire classique.

- Campagnes de bancarisation et partenariats locaux : En 2023, le Trésor a intensifié la sensibilisation pour promouvoir l'inclusion financière grâce à TrésorPay/TrésorMoney. Des partenariats ont été noués avec la Chambre de Commerce (FENACCI), la Chambre d'Agriculture, etc., pour intégrer TrésorMoney dans les activités de ces secteurs. Par exemple, des marchés pilotes où les commerçants utilisent TrésorMoney, ou des coopératives agricoles qui adoptent le paiement des producteurs via TrésorMoney. Ce tissu d'adoption est une innovation "sociale" plus que technologique, mais elle est cruciale.
- Améliorations de l'application mobile: L'appli TrésorMoney a reçu des mises à jour pour la rendre plus ergonomique et complète. Par exemple, l'intégration de la biométrie (empreinte digitale/Face ID) pour se connecter de manière sécurisée et rapide. Ou l'ajout de fonctionnalités d'historique détaillé, de notifications push pour chaque transaction (afin de doubler le SMS). Ces améliorations continues visent à aligner l'appli TrésorMoney sur les meilleures apps fintech du marché.
- Élargissement des services payables via TrésorPAY: Au début, TrésorPAY couvrait principalement les frais d'examen, contraventions, etc. Progressivement, de nouveaux services publics ont été ajoutés (par ex, paiement des timbres fiscaux, droits de douane pour les petites importations, recharges de cartes de transport s'il y en a, etc.). Chaque année, la liste s'allonge, avec l'ambition de faire de TrésorPAY le portail unique de toutes les recettes publiques. Parallèlement, côté dépenses de l'État, de plus en plus de catégories de paiements aux citoyens sont effectuées via TrésorMoney (bourses étudiantes, indemnités, et peut-être bientôt salaires de contractuels, etc.). Cette diversification est une innovation progressive.
- Objectifs ambitieux et nouvelles fonctionnalités: Le ministère a affiché en 2024 l'objectif d'atteindre 90% de couverture des paiements de l'État par TrésorPay, puis 100% à terme. Pour y arriver, ils envisagent possiblement de nouvelles fonctionnalités comme: le paiement récurrent automatique (prélèvement sur TrésorMoney pour des abonnements ou échéances régulières), des micro-crédits adossés au portefeuille (par exemple, permettre à un fonctionnaire qui perçoit via TrésorMoney d'accéder à un prêt court terme facilement), l'épargne (peut-être un produit où les fonds TrésorMoney pourraient générer des intérêts via la Banque des Dépôts, transformant le wallet en minicompte d'épargne). Rien d'officiel encore, mais ce sont des pistes logiques d'innovation.
- Interfaçage avec d'autres systèmes : On peut s'attendre à l'arrivée d'API ouvertes (Open API) permettant à des startups de construire des solutions autour de TrésorPay. Par exemple, une app de gestion pour commerçant qui se

brancherait sur TrésorPay pour synchroniser les ventes. Ou encore la possibilité d'intégrer TrésorPay dans des terminaux Android de paiement via SDK. Le Trésor a déjà montré une ouverture en collaborant avec des acteurs tech (BMI-WFS, etc.), donc l'innovation peut aussi venir de là.

En résumé, **TrésorPAY** est en mouvement perpétuel. L'ajout de la carte Visa est un bond énorme en 2023, plaçant TrésorMoney au niveau des offres fintech les plus complètes. On voit que l'objectif est de faire de TrésorPay/TrésorMoney une solution **polyvalente** (payer, se faire payer, épargner, emprunter, partout, tout le temps). Chaque année apporte son lot de nouveautés, et en tant qu'utilisateur, vous en bénéficiez automatiquement via les mises à jour d'appli et les communications du Trésor. N'hésitez pas à suivre les actualités du Trésor (site, réseaux sociaux) pour être au courant des nouvelles fonctionnalités dès qu'elles sortent.

37. TrésorMoney offre-t-il des services additionnels comme l'épargne ou le crédit ?

Pas pour le moment, du moins pas directement. Actuellement, TrésorMoney se concentre sur son cœur de métier : les paiements et transferts. Il ne propose pas (encore) de produits d'épargne rémunérée ni de crédit aux utilisateurs, contrairement à certaines applications fintech qui commencent à le faire. Toutefois, il y a quelques nuances et perspectives :

- Épargne: On entend par là la possibilité de placer l'argent du wallet sur un compte qui génère des intérêts. TrésorMoney en tant que tel ne donne pas d'intérêts sur les soldes (comme tous les wallets mobile money classiques, qui ne rémunèrent pas les dépôts des clients car réglementairement, les émetteurs de monnaie électronique n'ont pas le droit de verser d'intérêts pour ne pas concurrencer les banques). Donc votre solde TrésorMoney n'est pas un compte épargne rémunéré. Cependant, le Trésor a la Banque des Dépôts derrière: on pourrait imaginer qu'à terme ils proposent un produit où un client TrésorMoney pourrait souscrire à un bon du Trésor ou un produit d'épargne via l'appli (par exemple, investir dans les Bons et Obligations du Trésor qui sont mentionnés sur le portail pay.tresor.gouv.ci justement). Ce serait une manière indirecte d'épargne. Ce genre de fonctionnalité n'est pas encore disponible grand public, mais potentiellement faisable.
- Crédit: TrésorMoney ne propose pas de micro-crédit dans l'appli (par exemple, Orange Money a Orange Bank Africa qui donne des micro-prêts aux entrepreneurs en quelques clics dans certains pays, mais rien de tel chez TrésorMoney aujourd'hui). Ceci dit, étant donné la caution de l'État, on peut

imaginer qu'à l'avenir, un partenariat avec une banque publique ou la CDC pourrait offrir du crédit aux utilisateurs TrésorMoney ayant des historiques de transactions réguliers. Pour l'instant, c'est spéculatif. Le Trésor s'occupe de verser des **prêts étudiants** ou des avances sur indemnités via TrésorMoney (c'est déjà arrivé dans le cadre de programmes publics), mais ce sont des dispositifs spécifiques.

• Assurance, paiements de masse : Ce ne sont pas exactement épargne/crédit, mais des services potentiels. Par exemple, via TrésorMoney on pourrait payer ses primes d'assurance, ou percevoir des indemnisations d'assurance. De même, le Trésor a la capacité via la plateforme de faire du paiement de masse (mass payouts) – c'est déjà utilisé pour payer des milliers d'étudiants ou de fonctionnaires contractuels. Un privé pourrait envisager d'utiliser TrésorPay pour payer en masse des fournisseurs ou des salaires (via un connecteur). Ce n'est pas un service packagé officiellement, mais la plateforme le permet techniquement.

En résumé, TrésorMoney aujourd'hui est un compte de paiement, pas une banque à part entière. Il n'y a pas de livret rémunéré ou de crédit conso accessible en un clic. Son objectif premier est de simplifier les transactions et l'inclusion. Néanmoins, l'écosystème financier public étant vaste, on peut s'attendre à ce que des services complémentaires gravitent autour. Par exemple, la BNI (Banque Nationale d'Investissement) ou d'autres institutions publiques pourraient collaborer pour offrir des produits via l'application TrésorMoney (épargne logement, microcrédit TPE garanti par l'État, etc.). Pour l'heure, ce n'est pas le cas – mais restez attentif aux futures annonces, car le potentiel d'évolution est là.

29. Peut-on payer des factures courantes (eau, électricité, internet) via TrésorPAY ?

NON trésorpay ne prend en compte que les recettes et prestations de services publique

30. Comment TrésorPAY contribue-t-il à la lutte contre la corruption et l'économie informelle ?

TrésorPAY/TrésorMoney est souvent présenté comme **"l'arme numérique du Trésor Public contre la corruption"**, et ce n'est pas qu'un slogan. Son impact sur la transparence financière est réel :

• Réduction drastique de l'usage du cash = moins d'opacité : La corruption administrative prospérait beaucoup sur les paiements en espèces (pots-de-vin, surfacturations payées en liquide, détournement de recettes avant qu'elles

n'arrivent au Trésor...). En imposant le paiement digital pour les recettes publiques, TrésorPAY **coupe l'herbe sous le pied** des agents véreux. Par exemple, plus de cash qui transite par des mains intermédiaires pour payer une contravention – le citoyen paie en ligne, le montant va direct sur le compte du Trésor et l'agent n'a aucune possibilité d'en soustraire une partie. Chaque transaction étant tracée, il devient *très risqué* pour un agent de demander un dessous-de-table : comment le justifier dans le système ? De plus, le citoyen peut refuser le "cash" en disant "je paierai via TrésorPay, point". Ainsi, on **assèche les circuits informels de collecte**.

- Traçabilité et audit : Chaque franc collecté via TrésorPAY est horodaté et attribué. Cela permet aux organes de contrôle (Inspection Générale, Cour des Comptes) de suivre à la trace les flux de fonds publics. Par exemple, on peut vérifier que tel service a bien encaissé X millions sur tel compte Trésor, et que ça correspond aux reçus délivrés. S'il y avait un écart, cela se verrait tout de suite. Cette capacité d'audit en temps quasi réel dissuade fortement les tentatives de détournement. En 2021, 3,2 milliards FCFA ont été mobilisés via la plateforme en quelques mois de fonctionnement, autant d'argent qui autrefois circulait peutêtre partiellement hors radar.
- Confiance et civisme fiscal: En rendant le paiement plus transparent et plus simple, TrésorPAY contribue aussi à améliorer le civisme fiscal. Un citoyen qui peut payer ses taxes en 5 minutes sur son téléphone, avec un reçu officiel immédiat, sera plus enclin à s'exécuter que s'il devait faire la queue ou passer par un intermédiaire douteux. L'État y gagne en recettes et les citoyens voient que leur paiement est pris en compte correctement (ce qui les encourage à continuer). C'est un cercle vertueux. D'ailleurs, des campagnes de sensibilisation accompagnent TrésorPAY pour expliquer que chaque ivoirien peut accomplir un acte de civisme fiscal simplement via la plateforme.
- Formalisation de l'économie: TrésorMoney offre aux acteurs informels un premier pas vers la formalisation. Un petit commerçant qui utilise TrésorPay pour encaisser commence à laisser une trace de son activité économique. À terme, cela peut l'aider à accéder à du crédit (car il peut prouver ses revenus), ou à se régulariser plus facilement fiscalement. Le gouvernement voit aussi d'un bon œil que plus de transactions passent par le digital, car cela élargit l'assiette fiscale potentielle à l'avenir (sans forcément augmenter les taux, juste en intégrant plus d'acteurs qui étaient invisibles). On estime qu'en augmentant l'inclusion financière, on peut faire progresser de quelques points la part de l'économie formelle.
- **Exemplarité de l'État** : En lançant TrésorPAY, l'État donne l'exemple en se modernisant lui-même. Il est plus crédible pour ensuite demander aux privés de

faire pareil. Par exemple, la mesure qui oblige depuis 2020 le paiement des concours administratifs en ligne (via TrésorPay) a éliminé toute une chaîne de fraude où certains falsifiaient des quittances ou surfacturaient l'aide aux inscriptions. Maintenant, tout est centralisé et vérifiable, ce qui a fait reculer ce genre de pratiques. Cela incite d'autres secteurs à se digitaliser pour lutter contre leurs propres fuites (ex: universités publiques, collectivités locales).

Concrètement, depuis la généralisation de TrésorPAY, on constate déjà une **amélioration de la mobilisation des ressources** de l'État et une réduction des "pertes en chemin". Les sommes qui auparavant pouvaient "disparaître" sont dorénavant captées à 100%. Chaque paiement donne lieu à un reçu, ce qui réduit aussi les arrangements officieux entre usager et agent (le fameux "on peut s'arranger sans reçu" ne tient plus).

En termes chiffrés, difficile de mesurer la corruption évitée, mais on peut citer les propos d'un cadre du Trésor : "En digitalisant le paiement et l'encaissement, on réduit mécaniquement les zones d'opacité et les risques de détournements". C'est exactement cela. TrésorPAY rend la corruption plus difficile car chaque geste financier laisse une trace visible. De plus, en habituant la population aux paiements formels, on instille une culture de conformité qui aura des effets à long terme sur l'économie (meilleure gouvernance, etc.).

En somme, **TrésorPAY** est un outil puissant de bonne gouvernance. Il allie la technologie et la volonté politique pour apporter plus de transparence dans les finances, ce qui profite à toute la société ivoirienne (plus de recettes pour investir dans les services publics, climat des affaires assaini, etc.). C'est un bel exemple de transformation digitale au service de la lutte contre la corruption.

31. Qui gère et opère la plateforme TrésorPAY / TrésorMoney?

TrésorPAY est une initiative du **Trésor Public de Côte d'Ivoire (DGTCP)**, mais sa mise en œuvre pratique implique plusieurs acteurs :

- Maîtrise d'ouvrage : le Trésor Public (DGTCP) C'est le "propriétaire" du projet.
 La DGTCP (Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique) définit
 les orientations, les services à intégrer, supervise la conformité et la sécurité, etc.
 Le Trésor Public est donc responsable in fine du fonctionnement de
 TrésorPAY/TrésorMoney. Le Directeur Général du Trésor (Assahoré Konan
 Jacques, à l'initiative du projet) en a fait un élément central de sa stratégie de
 modernisation.
- Opérateur technique : BMI-WFS Le Trésor s'est appuyé sur une entreprise technologique pour développer et opérer la plateforme. Il s'agit de la société

autrefois nommée BMI CI Finances (devenue BMI-WFS, pour World Financial Services). BMI-WFS est un partenaire solide du Trésor : il a conçu l'architecture de TrésorPAY/TRESORMONEY et assure son maintien technique au quotidien, participe activement et accompagne le trésor dans le déploiement de la plateforme et met en place le vaste réseau de distribution de la monnaie électronique. Cette société a été certifiée PCI-DSS Level one, a une certification en protection des données a caractère personnel délivrée par l'ARTCI et est le récipiendaire de plusieurs prix de digitalisations important dans la sous-région. On peut la considérer comme le bras technologique du Trésor pour ce projet.

- Banque des Dépôts du Trésor Pour opérer un service de monnaie électronique, il faut un agrément d'établissement émetteur de monnaie électronique. Plutôt que de passer par une banque privée, le Trésor a utilisé sa propre Banque des Dépôts (une entité interne qui gère les dépôts publics et assimilés) comme support juridique et opérationnel de TrésorMoney. Cette banque sert de "coffre-fort" pour les fonds et de structure de conformité financière. En parallèle, on parle parfois d'un partenariat avec une institution comme la BNI ou la poste pour la distribution, mais c'est la Banque des Dépôts qui reste au cœur du système.
- Partenaires institutionnels: PAGDS (Banque mondiale) Le Programme d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base, financé par la Banque mondiale, a soutenu le projet TrésorPAY. Concrètement, cela a apporté des financements pour l'infrastructure et l'assistance technique. Donc la Banque mondiale suit de près la gouvernance du projet. Elle ne "gère" pas la plateforme, mais elle fait partie du comité de suivi, apportant conseils et audits de performance.
- Personnel du Trésor dédié: Le Trésor a créé en interne des cellules dédiées.
 Par exemple, un Service TrésorMoney qui gère le réseau d'agents (agréments, etc.), un service Intégration (pour l'API, on a vu le chef de service intégration mentionné), un service Support, etc. Ces équipes internes pilotent au quotidien les opérations (en relation avec BMI-WFS pour la technique). Donc, derrière l'écran, ce sont des employés du Trésor qui vérifient les transactions suspectes, qui valident les ouvertures de gros comptes, etc.

En résumé, TrésorPAY est géré en mode partenariat **public-privé** très étroit, où : le **Trésor Public** garde la main sur les aspects stratégiques, la conformité et la relation client ; l'**opérateur tech BMI-WFS** assure la plateforme en elle-même (serveurs, développement, maintenance) ; la **Banque des Dépôts** sert de structure financière légale ; et des **partenaires** comme la Banque mondiale accompagnent et fiabilisent l'ensemble.

Pour l'utilisateur final, cela signifie que le service est à la fois **fiable techniquement** (conçu par des pros certifiés) et **fiable institutionnellement** (sous contrôle de l'État). En cas de souci majeur, c'est la responsabilité du Trésor Public qui est engagée, ce qui est très rassurant. Il n'y a pas de flou sur "qui détient mon argent" : c'est bien l'État ivoirien (via la Banque des Dépôts) qui le détient en votre nom, et non une société privée qui pourrait faire faillite. Cette gouvernance mixte robuste explique en partie le succès de TrésorPAY, qui a su *inspirer confiance* dès son lancement.